



Pêche à pied de loisir

Pêche à pied de loisir

L'Association des pêcheurs plaisanciers Le Havre (APPLH), affiliée à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP), appuyée par les Affaires maritimes et la Gendarmerie maritime, a procédé à une sensibilisation aux bonnes pratiques, du respect des tailles des espèces poissons et crustacés, de la faune et de la flore pour la pêche à pied de loisir en milieu marin. Cette opération de sensibilisation, conduite par le président André Delcher et son équipe, s'est déroulée pendant les grandes marées (11 au 15 août avec des forts coefficients) qui attirent généralement un large public méconnaissant souvent la réglementation et l'interdiction de la pêche au bar. Durant deux jours, à la marée descendante, une douzaine de membres a apporté ses conseils, distribué des guides informels sur les « Bonnes pratiques » et distribué aux estivants transformés en pêcheurs occasionnels des réglettes permettant de mesurer les crustacés sur la plage de Saint-Jouin-Bruneval et dans les valliées permettant d'accéder à la mer. Ils n'ont pas manqué également de rappeler les règles de prudence liées aux forts coefficients.